

Rapport du maire

Tel que requis par l'article 176.2.2. du Code municipal, vous trouverez ci-dessous les faits saillants du rapport financier 2022 de la Municipalité de Barnston-Ouest.

RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

Le rapport financier, se terminant au 31 décembre 2022, déposé à la séance ordinaire du conseil municipal du 3 avril 2023 présentait l'information suivante :

Revenus	
• Fonctionnement	1 391 183\$
• Investissement ¹	186 301\$
Total des revenus de fonctionnement	1 577 484\$
Charges de fonctionnement	1 543 261\$
Excédent (déficit) de l'exercice 2023	34 223\$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	29 392\$

De plus, la Municipalité dispose de ressources financières totalisant 473 708\$. Ce montant est réparti de la façon suivante :

- 94 000\$ de réserves financières et de fonds réservés (fonds de roulement) ;
- 12 500\$ de Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection ;
- 367 208\$ d'excédent de fonctionnement non affecté.

Ces résultats démontrent la volonté et la préoccupation constante du conseil d'assurer la saine gestion des ressources financières de la Municipalité.

L'OPINION DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT, RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

¹ Les revenus d'investissement proviennent des travaux de rechargement majeur.